

**Conditions d'immatriculation  
2005-2006**

## Table des matières

1. Informations importantes .....	3
2. Délais à respecter .....	5
3. Marche à suivre: l'immatriculation en cinq étapes .....	6
4. Règles générales d'immatriculation .....	8
5. Liste des titres et exigences .....	10
5.1. Généralités .....	10
5.2. Diplômes suisses permettant l'immatriculation .....	10
5.3. Diplômes étrangers permettant l'immatriculation .....	10
5.4. Diplômes internationaux .....	23
6. Candidat-e-s dépourvu-e-s de certificat de maturité .....	24
7. Conditions particulières aux facultés et écoles .....	25
8. Examens pour porteurs de diplômes étrangers (Examens de Fribourg) .....	28
9. Examen de français .....	29
10. Cours d'été/Cours de français pour non-francophones .....	31
11. Adresses principales à l'Université de Genève .....	32

## 1. Informations importantes

### Nous invitons les candidat-e-s à prendre soigneusement connaissance des instructions suivantes:

Les présentes conditions d'immatriculation à l'Université de Genève ne sont valables que pour l'année académique 2005-2006.

**Bologne:** l'Université de Genève va poursuivre au cours de l'année 2005-2006 la mise en œuvre des filières d'études échelonnées (système de Bologne) entamée dans certaines de ses facultés en 2004-2005 et marquée notamment par l'introduction des diplômes de *Bachelor* et de *Master*. En cas de doute sur l'existence d'une formation, sur sa dénomination, sur la filière dans laquelle elle est dispensée, les personnes candidates à l'immatriculation s'adresseront directement aux facultés, écoles et instituts dont les adresses figurent à la page 32.

**Délais:** le délai du **1<sup>er</sup> juin** doit être respecté même si la personne candidate à l'immatriculation n'a pas encore reçu à cette date le titre qui lui donne accès à l'Université. Dans ce cas, elle fait parvenir à l'Espace administratif des étudiant-e-s les autres documents requis en indiquant la date à laquelle son diplôme sera envoyé à l'Espace administratif des étudiant-e-s.

**Documents:** il appartient aux candidat-e-s de fournir tous les documents nécessaires à l'examen de leur admissibilité, énumérés dans les instructions pour la constitution de votre dossier d'immatriculation annexées au formulaire de demande d'immatriculation. Les dossiers lacunaires ne pourront pas être traités et **aucune correspondance ne sera échangée à leur sujet.**

**Équivalences de cours, de séminaires et d'examens:** les étudiant-e-s désirant obtenir des équivalences pour leurs études universitaires antérieures cocheront la case «oui» du point 6.3 du formulaire de demande d'immatriculation. Ils rempliront alors un formulaire de demande d'équivalences, après l'avoir téléchargé sur le site Internet de l'Université (adresse: <http://www.unige.ch/dase/?buimi/admission.html>) ou en avoir fait la demande par courrier postal. L'étude de la demande d'immatriculation se terminant parfois avant celle de la demande d'équivalences, l'envoi de l'attestation d'immatriculation ne signifie pas forcément que la demande d'équivalences a été acceptée par la faculté ou école concernée.

**Examen de français:** tous les candidats qui ne sont pas soumis à l'examen pour porteurs de diplômes étrangers (examen de Fribourg) et qui n'ont pas obtenu leur titre secondaire en Suisse, en France, ou dans les régions francophones du Canada, de la Belgique et du Luxembourg sont en principe soumis à l'examen de français (voir détails pages 29-30).

**Admission aux programmes de 3<sup>e</sup> cycle:** les étudiant-e-s qui désirent s'immatriculer pour suivre un programme de 3<sup>e</sup> cycle sont prié-e-s de prendre contact avec les facultés respectives (voir adresses page 32) avant de déposer leur demande à l'Espace administratif des étudiant-e-s.

**Doctorat:** les étudiant-e-s qui désirent poursuivre leurs études en vue d'un doctorat procèdent aux mêmes formalités que les autres étudiant-e-s.

## Émolument d'inscription

Les étudiant-e-s titulaires d'un titre secondaire ou universitaire étranger sont soumis au paiement d'un émolument d'inscription de 65 francs suisses, selon la procédure suivante: Verser la somme de 65 francs suisses sur le compte de l'Union Bank of Switzerland à Genève:

**UBS 240 – 472.317.20Y**  
**Code swift: UBSWCHZH12A**  
**IBAN CH60 0024 0240 4723 1720 Y**  
**CCP de l'UBS: 10-315-8**

en mentionnant « Émolument d'inscription » et en indiquant très lisiblement votre nom, prénom, semestre d'inscription (Hiver 2005-2006) et faculté choisie.

Joindre **l'original** de votre preuve de paiement (avis de débit) de l'émolument de 65 francs suisses à votre dossier de demande d'immatriculation. Les ordres de paiement ne sont pas une preuve de paiement.

À l'issue des formalités d'inscription, l'émolument de 65 francs suisses sera déduit de vos taxes universitaires du semestre d'hiver 2005-2006.

**Si l'original de la preuve de paiement n'est pas joint au dossier de demande d'immatriculation, le dossier ne sera pas étudié et aucune correspondance ne sera échangée. Aucun autre moyen de paiement de l'émolument que le versement sur le compte UBS indiqué ci-dessus n'est accepté.**

L'émolument d'inscription couvre les frais de traitement du dossier. Il n'est en aucun cas remboursé, même en cas de rejet ou de retrait de candidature, quels qu'en soient les motifs.

**Les candidat-e-s titulaires d'un titre secondaire ou universitaire suisse ne sont pas soumis-e-s à cet émolument.**

**Logement:** en raison de la crise du logement qui sévit depuis plusieurs années à Genève, il est recommandé aux étudiants de s'assurer de la réservation d'un logement avant leur arrivée.

Des renseignements pour l'obtention d'un logement universitaire peuvent être demandés au Bureau des logements universitaires:

4, rue de Candolle – 1211 Genève 4  
[www.unige.ch/dase/bulog](http://www.unige.ch/dase/bulog)

**Bourses:** les étudiant-e-s étranger-ère-s qui souhaiteraient bénéficier d'une bourse gérée par la Commission fédérale des bourses pour étudiant-e-s étranger-ère-s doivent s'adresser au moins une année à l'avance à la représentation diplomatique suisse de leur pays. Elles ne sont accordées qu'aux candidat-es déjà titulaires d'un titre universitaire. L'Université de Genève, en tant que telle, n'accorde pas de bourse.

**Taxes universitaires:** les taxes universitaires, d'un montant de 500 francs par semestre (65 francs de taxes fixes et 435 francs de taxes d'encadrement) doivent être payées par le bulletin de versement postal qui vous sera adressé dans le courant du mois de novembre pour le semestre d'hiver 2005-2006. Les demandes d'exonération des taxes universitaires d'encadrement pour situation financière difficile doivent être rédigées sur un formulaire à retirer dès la rentrée académique au Bureau universitaire d'information sociale, 4, rue de Candolle, et renvoyées à ce même bureau jusqu'à fin novembre au plus tard. Les candidats à un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ne peuvent pas bénéficier de l'exonération des taxes d'encadrement.

## 2. Délais à respecter

Votre dossier d'immatriculation élaboré selon **les instructions pour la constitution de votre dossier d'immatriculation** doit parvenir à l'Université de Genève:

Au plus tard le **1<sup>er</sup> juin**, avec les exceptions suivantes:

### Médecine

Préinscription obligatoire **avant le 15 février** auprès de la Conférence des recteurs des universités suisses à Berne (formulaires disponibles à l'Espace administratif des étudiant-e-s, rue du Général-Dufour 24). Selon les conditions particulières aux facultés et écoles (voir alinéa 2 de la page 25).

### École d'éducation physique et de sport (EEPS)

Préinscription obligatoire aux examens d'admission **avant le 15 avril** auprès de l'École (voir adresse page 32 et conditions particulières page 27).

### École de traduction et d'interprétation

Préinscription **jusqu'au 31 janvier** auprès de l'École (voir adresse page 32).

### École de langue et de civilisation françaises (ELCF)

Diplôme d'études spécialisées en didactique du français langue étrangère (DESFLÉ). Préinscription **jusqu'au 15 mai** auprès de l'École (voir adresse page 32 et conditions particulières pages 26-27).

### Troisièmes cycles

Se renseigner auprès des facultés, écoles, instituts concernés.

### Étudiant-e-s non titulaires d'une maturité

Les étudiant-e-s non titulaires d'une maturité peuvent s'adresser à l'Espace administratif des étudiant-e-s. Les formalités doivent être terminées le **31 janvier**, dernier délai. (Voir aussi page 24).

Les inscriptions pour le **semestre d'été** peuvent se faire **jusqu'au 15 décembre** (les inscriptions au semestre d'été sont réservées à des catégories très particulières de formations, notamment certains 3<sup>e</sup> cycles).

**Plus tôt votre dossier nous sera renvoyé, meilleures seront vos chances d'obtenir rapidement une réponse.**

### 3. Marche à suivre: l'immatriculation en cinq étapes

Si vous échangez du courrier (postal ou électronique) au cours de la procédure d'immatriculation, **indiquez toujours la faculté, école ou institut choisi** à l'Université de Genève, car les dossiers sont distribués entre les collaborateurs et collaboratrices sur cette base.

#### Première étape: s'informer

Lisez très attentivement la brochure Conditions d'immatriculation, aussi bien ses parties générales que celles qui concernent le pays dont vous possédez un titre (enseignement secondaire et/ou universitaire). Prenez connaissance de la brochure *Une université ouverte* qui résume les diverses filières de formation. Parcourez les pages web de l'Université [www.unige.ch](http://www.unige.ch) qui fourmillent de détails sur les formations offertes. Si vous hésitez encore, prenez contact avec les conseillers-ères aux études dont les adresses figurent dans les brochures – téléchargeables également sur le web – citées ci-dessus.

#### Deuxième étape: remplir le formulaire de demande d'immatriculation

Le formulaire de demande d'immatriculation est encarté dans la brochure Conditions d'immatriculation. Il peut également être téléchargé depuis le site Internet de l'Université de Genève. Il doit impérativement être rempli en deux exemplaires. Suivez scrupuleusement les instructions pour la constitution de votre dossier d'immatriculation qui sont annexées au formulaire de demande d'immatriculation.

#### Troisième étape: constituer le dossier d'immatriculation

Les diverses pièces à joindre à votre formulaire de demande d'immatriculation pour constituer votre dossier sont énumérées dans les instructions pour la constitution de votre dossier d'immatriculation, annexées au formulaire de demande d'immatriculation. Il est important de joindre toutes les pièces demandées ou d'expliquer les raisons de leur absence. Les dossiers incomplets ne seront pas traités et aucune correspondance ne sera échangée à leur propos.

Les étudiant-e-s titulaires d'un titre secondaire ou universitaire étranger sont soumis-e-s au paiement d'un **émolument d'inscription de 65 francs suisses** (voir page 4 Émolument d'inscription). Ils-elles doivent impérativement joindre l'original de la preuve du paiement à leur dossier de demande d'immatriculation, faute de quoi ce dernier ne pourra pas être traité et aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet.

#### Quatrième étape: renvoyer le dossier dans les délais

Le candidat doit renvoyer son dossier à l'adresse ci-dessous. Plus votre dossier sera renvoyé tôt, meilleures seront vos chances d'obtenir rapidement une réponse. Les dossiers doivent nous parvenir au plus tard le **1<sup>er</sup> juin** ou selon les délais spécifiés dans les pages précédentes.

**Université de Genève** – Espace administratif des étudiant-e-s  
24, rue du Général-Dufour – CH-1211 Genève 4

Dès la réception de votre dossier à l'Espace administratif des étudiant-e-s, **un accusé de réception** vous sera adressé par courrier postal ou par courriel. Si votre candidature est acceptée, vous recevrez quelques semaines plus tard le document *Attestation d'immatriculation* avec lequel vous engagerez **immédiatement** – selon votre pays d'origine – les formalités de demande d'entrée en Suisse auprès de l'Ambassade de Suisse de votre pays (environ 12 semaines de délai). Les éventuelles réserves à votre admission indiquées sur l'*Attestation d'immatriculation* doivent être prises très sérieusement en considération. Si les conditions qu'elles imposent ne sont pas remplies, l'immatriculation vous sera refusée lors de votre arrivée à l'Université.

Si certains documents qui vous étaient demandés pour constituer votre dossier d'immatriculation n'étaient pas disponibles à l'échéance du délai d'immatriculation du 1<sup>er</sup> juin (maturité gymnasiale notamment) nous vous prions de nous en faire parvenir une photocopie **dès qu'ils sont en votre possession**, à l'adresse ci-dessus en précisant sur l'enveloppe et sur la lettre de couverture le nom de la faculté, école ou institut choisi.

Le-la candidat-e refusé-e sur dossier sera avisé-e personnellement par courrier.

#### Cinquième étape: participer aux éventuels examens d'admission et aux séances d'immatriculation

Si vous êtes accepté-e et soumis-e à un examen de français ou aux examens pour titulaires de diplômes étrangers (examens de Fribourg), vous en serez informé-e et les formules d'inscription vous seront envoyées par la poste. **Au verso de l'Attestation d'immatriculation, vous trouverez toutes les indications utiles pour conclure les formalités d'immatriculation début octobre à Genève lors des Séances d'immatriculation.** Vous vous présenterez aux dates précises qui vous seront communiquées sur l'*Attestation d'immatriculation* et après obtention du visa pour étudiant-e, dans le hall du bâtiment Uni Dufour, rue du Général Dufour 24, munis des documents qui vous auront été indiqués, et notamment:

- l'attestation d'admission à l'immatriculation;
- l'original de votre diplôme de fin d'études secondaires;
- une adresse en Suisse, ou en France voisine, valable durant vos études à l'Université.

Il est essentiel de vous munir de tous les documents demandés, notamment les originaux – dûment authentifiés et légalisés, si la demande vous en est faite – de vos diplômes secondaires et/ou universitaires.

Si ces documents ne sont pas en règle, si selon les cas, l'examen d'admission exigé n'est pas réussi, si la dernière année universitaire demandée n'a pas été effectuée ou n'a pas été réussie, l'immatriculation est refusée. Ce refus peut entraîner pour certain-e-s candidat-e-s originaires de pays extérieurs à l'Union européenne, le refus du permis d'étudiant-e et l'obligation de quitter la Suisse.

## 4. Règles générales d'immatriculation

Seuls les diplômes de fin d'études secondaires ayant un caractère de formation générale sont reconnus, sous réserve de certaines exigences de moyenne et d'examens complémentaires d'admission. Il appartient aux candidates et candidats aux études de fournir, le cas échéant, la preuve qu'elles – qu'ils – remplissent les conditions d'admission.

- Les certificats de fin d'études secondaires doivent porter sur les langues anciennes, les langues modernes, les sciences socio-culturelles ou sur les mathématiques et les sciences naturelles.
- La formation qu'ils sanctionnent doit avoir été acquise au cours d'une formation non abrégée accomplie au sein d'une école.
- Ces certificats doivent représenter, dans les pays qui les délivrent, le degré le plus élevé d'études secondaires ou gymnasiales et donner accès, dans ces mêmes pays, à toutes les facultés et voies d'études universitaires.

Le tableau ci-dessous résume les exigences de notre Université en matière de branches.

Catégories	Branches
1. Langue principale	Langue maternelle
2. Deuxième langue	Français, Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Russe, Grec, Latin
3. Mathématiques	
4. Sciences naturelles	Biologie, Chimie, ou Physique
5. Sciences sociales et humaines	Géographie, Histoire, ou Économie/Droit
6. Choix libre	Une branche de la catégorie 2, 4 ou 5

**Sur demande** de l'Université de Genève, il sera nécessaire aux candidat(e)s d'apporter la preuve:

- Que les études envisagées en Suisse pourraient également être effectuées dans le pays qui a décerné le certificat d'études secondaires et ceci dans des conditions similaires.
- Qu'une place d'études leur est attribuée dans ce pays et,
- Qu'ils/elles n'ont pas été renvoyé (e)s d'une autre université ou haute école à la suite d'un échec aux examens ou pour toute autre raison quelle qu'elle soit.
- De joindre, le cas échéant, la liste des branches avec leur taux horaire par semaine pour les trois dernières années du diplôme secondaire.

### D'autres informations utiles se trouvent sur les sites de:

#### La Conférence des Recteurs des Universités Suisses:

[http://www.crus.ch\(généralités\)](http://www.crus.ch(généralités)) et

<http://www.crus.ch/docs/iud/fristen.pdf> (délais en vigueur dans les universités suisses).

#### La Commission d'Admission et Équivalences:

<http://www.crus.ch/mehrspr/enic|kza/index.htm>

(conditions d'immatriculation des universités suisses).

### Titres non reconnus

Les certificats de fin d'études secondaires suivants ne sont pas reconnus, même si, dans le pays qui les délivre ils ouvrent l'accès à une formation universitaire:

- les diplômes de type pédagogique, artistique, commercial ou technique (BTS);
- les diplômes d'enseignement;
- les diplômes spécialisés de fin d'études (construction, art, ménage, capacité en droit, etc.);
- les diplômes de cours du soir;
- les diplômes de cours par correspondance;
- les examens préalables d'admission d'une université suisse ou étrangère;
- les certificats des examens complémentaires de maturité fédérale;
- les maturités professionnelles suisses, non accompagnées par le certificat d'examen complémentaire dit «examen passerelle»\*.

\*Informations sous <http://www.bbw.admin.ch/html/pages/bildung/matur/passerelle-f.html>

Le fait d'avoir le diplôme exigé ne donne pas automatiquement droit à l'immatriculation, qui n'est accordée qu'après examen du dossier.

### Moyennes

L'Université de Genève soumet la reconnaissance des diplômes de fin d'études secondaires étrangers à des conditions particulières (notamment en ce qui concerne la moyenne et les examens complémentaires d'admission). Il appartient aux candidat-e-s de fournir tous les documents nécessaires à l'examen de leur admissibilité.

Lorsque la moyenne minimum exigée par l'Université de Genève n'a pas été atteinte, elle peut éventuellement être compensée par la réussite préalable de deux années (au moins 120 crédits ECTS) d'études universitaires dans la même orientation que celle choisie à l'Université de Genève (si le type d'études et la Haute école sont reconnus par l'Université de Genève). Cette dernière exigence ne dispense pas les candidat-e-s de l'examen pour porteurs de diplômes étrangers (examens de Fribourg).

Pour les études universitaires évoquées ci-dessus, seuls sont reconnus les programmes universitaires comparables à ceux existant en Suisse, et suivis, sauf exception, auprès d'universités publiques. Ne sont reconnus que les programmes universitaires sanctionnés par un grade académique. Les formations universitaires technologiques ou professionnalisées (DUT, par exemple) ne sont pas reconnues.

De manière générale, les anciens certificats de fin d'études secondaires seront évalués selon les conditions d'admission actuelles. L'Espace administratif des étudiant-e-s peut fournir toute information à cet égard.

### Ouvrages et bases de référence

L'Université de Genève fonde ses décisions de reconnaissance d'universités étrangères et/ou de filières de formation sur les ouvrages et sites largement utilisés par les milieux académiques. Il s'agit notamment du «World of Learning» du site «Braintrack University Index», des publications de l'UNESCO: «World List of Universities» et «International Handbook of Universities», des «Bewertungsvorschläge» éditées par les autorités allemandes, du site Internet du «United Kingdom National Academic Recognition Information Centre» et pour les États-Unis de la publication du «American Council of Education», ainsi que de la base de données «Anabin» publiée par les autorités allemandes.

## 5. Liste des titres et exigences

### 5.1 Généralités

Les conditions d'immatriculation énumérées ci-après par pays sont des exigences minimales qui s'inscrivent dans les règles générales d'immatriculation mentionnées plus haut. Ainsi, lorsque l'orientation du diplôme de fin d'études secondaires n'est pas précisée dans cette liste, le diplôme doit répondre aux règles générales énumérées plus haut.

Elles ne sont valables que pour l'année académique indiquée et le Rectorat de l'Université de Genève se réserve le droit de les modifier à tout moment.

Les titulaires de diplômes de fin d'études secondaires étrangers sont admis sous réserve de la réussite d'examens complémentaires lorsque ces derniers sont exigés (voir liste des exigences par pays).

Lorsque le diplôme de fin d'études secondaires ne comporte pas de moyenne générale obtenue à un examen final (par exemple: examen de maturité, épreuves finales du baccalauréat), cette dernière est calculée sur la base des notes obtenues au cours des trois dernières années d'études.

La combinaison d'études effectuées dans des systèmes éducatifs différents ne donne pas accès à notre Université tant qu'elle n'est pas sanctionnée par l'obtention de l'un des titres mentionnés dans la liste des exigences par pays.

### 5.2 Diplômes suisses permettant l'immatriculation

Les titulaires de diplômes secondaires suisses peuvent, en principe, avoir accès à toutes les facultés, en étant dispensés de l'examen de français.

Les titres suivants donnent accès à l'Université de Genève:

- Certificats de maturité gymnasiale
- Certificats de maturité fédérale
- Diplômes HES ou HEP délivrés par les Hautes Écoles Spécialisées et les Hautes Écoles Pédagogiques
- Maturités professionnelles suisses, accompagnées par le certificat d'examen complémentaire dit «examen passerelle»\*.

\*Informations sous <http://www.bbw.admin.ch/html/pages/bildung/matur/passereille-f.html>

Demeurent réservées les conditions d'inscription aux examens fixées par les différents règlements des facultés et écoles.

Les examens préalable d'admission d'une autre université suisse ne sont pas reconnus.

### 5.3 Diplômes étrangers permettant l'immatriculation

Le signe ♦ en regard du nom du pays dans la liste ci-dessous signifie que les titulaires de diplômes de ce pays sont soumis aux examens pour titulaires de diplômes étrangers, dits examens de Fribourg (p. 28-29).

Le signe ◇ en regard du nom du pays dans la liste ci-dessous signifie que les titulaires de diplômes de ce pays sont soumis à l'examen de français (p. 29-30).

Tableau des branches exigées par l'Université

Catégories	Branches
1. Langue principale	Langue maternelle
2. Deuxième langue	Français, Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Russe, Grec, Latin
3. Mathématiques	
4. Sciences naturelles	Biologie, Chimie, ou Physique
5. Sciences sociales et humaines	Géographie, Histoire, ou Économie/Droit
6. Choix libre	Une branche de la catégorie 2, 4 ou 5

UNIGE = Université de Genève    ♦ = Examens de Fribourg    ◇ = Examen de français

<b>Afghanistan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Baccalauria) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Afrique du Sud</b>	♦ – Diplôme d'études secondaires supérieures (voir tableau ci-dessus) (Senior Certificate) mention minimum exigée: «with Merit» + Matriculation Endorsement. Le diplôme doit comprendre les 6 branches mentionnées dans le tableau ci-dessus.
<b>Albanie</b>	♦ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Dëftese pjekurie) de formation générale (voir tableau ci-dessus).
<b>Algérie</b>	♦ – Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: «bien» (14/20).
<b>Allemagne</b>	◇ – Zeugnis der allgemeinen Hochschulreife.
<b>Angola</b>	♦ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Certificado de Estudos Pré-Universitarios). Moyenne minimum exigée: 14/20.
<b>Arabie Saoudite</b>	♦ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Tawjihyah General Secondary Education Certificate). Moyenne minimum exigée: 80/100.
<b>Argentine</b>	♦ – Diplôme d'études secondaires supérieures (voir tableau ci-dessus) (Titulo de Bachiller (5 cursos) de un colegio nacional ou de un liceo nacional en Ciencias y Letras/Humanidades ou Ciencias exactas y naturales). Moyenne minimum exigée: 7,5/10, calculée sur les 3 dernières années d'études.
<b>Arménie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Atestat midzinakarg kroitjan) de formation générale + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Australie</b>	◇ – High School Diploma (sujets: voir tableau ci-dessus) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Autriche</b>	◇ – Zeugnis des Gymnasiums, des Realgymnasiums, des Wirtschaftskundlichen Realgymnasiums, des Oberstufenrealgymnasiums ou der Bundeshandelsakademie.
<b>Azerbaïdjan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Orta tahsil haqqinda attestat) de formation générale + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Bangladesh</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Higher Secondary Certificate/HSC) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Belgique</b>	– Certificat d'enseignement secondaire supérieur général. ◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diploma van Secundair Onderwijs). ◇ – Abschlusszeugnis der Oberstufe des Sekundarunterrichts.

<b>Bénin</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Biélorussie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Attestat o srednem obrazovanii) de formation générale + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Bolivie</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Titulo de Bachiller en Humanidades). Moyenne minimum exigée: 5/7.
<b>Bosnie et Herzégovine</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diploma o završenju srednjoj skoli</li> <li>• Svjedod ba o Maturi</li> <li>• Diploma o završenju Gimnaziji</li> <li>• Diploma o polosenom (zavursenom-maturskom) ispitu</li> </ul> Ces diplômes doivent être accompagnés de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Brésil</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (voir tableau ci-dessus) (Certificado de Ensino Médio ou Certificado de conclusao de 2 Grau), moyenne minimum exigée: 7/10 ou 4/5 (orientation professionnelle et « estudios supletivos » exclues) + attestation de réussite du concurso vestibular.
<b>Bulgarie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diploma za (zavarseno) sredno obrazovanie (obtenu en 12 ans), + attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Burkina Faso</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré. Série A (lettres et sciences humaines), Série C (mathématiques et sciences physiques), Série D (mathématiques et sciences de la nature). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Burundi</b>	◆ – Certificat d'humanités complètes validé par la Commission du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture. Moyenne minimum exigée: 75/100.
<b>Cambodge</b>	◇ – B.A. ou B.Sc.
<b>Cameroun</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20). ◆ – Diplôme de fin d'études secondaires comportant au moins 6 sujets (voir tableau ci-dessus) dont: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sujets en (I)GCSE <b>O Level</b> (Ordinary Level (International) General Certificate of Secondary Education)</li> <li>• + 1 autre sujet GCE <b>AS Level</b> (Advanced Subsidiary General Certificate of Education)</li> <li>• + 3 autres sujets GCE <b>A Level</b> (Advanced Level General Certificate of Education) dont un sujet en sciences (mathématiques, chimie, physique ou biologie). Note minimum exigée pour chaque branche (GCE et GCSE): C.</li> </ul>
<b>Canada</b>	– <b>Québec</b> : Diplôme d'études collégiales de formation générale/DEC, (voir tableau ci-dessus). ◇ – <b>Alberta, British Columbia, Manitoba</b> : diplôme de fin d'études secondaires (grade XII) comprenant 6 branches (voir tableau ci-dessus) + 1 année d'études réussies dans une université, une orientation et un programme reconnu par l'UNIGE (Grade XIII). ◇ – <b>Ontario</b> : « Ontario Secondary School Diploma » (OSSD): diplômes d'études secondaires supérieures avec au moins 6 OAC (2 langues, mathématiques, une branche en sciences naturelles + 2 autres branches de culture générale). (voir tableau ci-dessus).

Tableau des branches exigées par l'Université

Catégories	Branches
1. Langue principale	Langue maternelle
2. Deuxième langue	Français, Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Russe, Grec, Latin
3. Mathématiques	
4. Sciences naturelles	Biologie, Chimie, ou Physique
5. Sciences sociales et humaines	Géographie, Histoire, ou Économie/Droit
6. Choix libre	Une branche de la catégorie 2, 4 ou 5

<b>Cap-Vert</b>	◆ – Diplôme de fin d'études secondaires supérieures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificado da habilitações literarias en 11 ans + certificat de l'« Ano Zero »</li> <li>• Certificado da habilitações literarias en 12 ans</li> </ul> Moyenne minimum exigée: 70/100.
<b>Chili</b>	◆ – Diplôme de fin d'études secondaires supérieures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Licencia de Enseñanza Media Científico-Humanista. Moyenne minimum exigée: 5/7</li> <li>• Licencia de Educacion Media Humanistico-Científica. Moyenne minimum exigée: 5/7.</li> </ul> Ces diplômes doivent être accompagnés de la « Prueba de aptitud academica (PAA) » et dès 2003: « Prueba de Seleccion Universitaria (PSU) ».
<b>Chine</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Senior High (Middle) School Graduation) de formation générale + attestation d'admission à l'Université du pays (Gao Kao) avec 550 points sur 750 points (ou proportionnellement: 440 sur 600) + attestation d'une place d'études dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou attestation d'une place d'études dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Chypre</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Apolytirio(n) d'un Lykio) de formation générale accompagné de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg. ◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Devlet) Lise Diploması) de formation générale d'une école secondaire suivante: Genel ou Fen ou Anadolu + l'attestation de réussite de l'examen d'admission (ÖSS-Sınav Sonuç Belgesi délivré en juin) dans une université du pays d'origine et dans une voie d'études académique, avec les points suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>• avec 185 points dans 3 types de points avec coefficient 0,3 (SÖZ, SAY, EA, DİL) comprenant au moins 1 type avec 270 points et plus.</li> <li>• avec 185 points dans 3 types de points avec coefficient 0,3 (SÖZ, SAY, EA, DİL) comprenant au moins 1 type entre 185 et 269 points + examens de Fribourg.</li> </ul>
<b>Colombie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires (Diploma de Bachiller Academico ou Classico) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Comores (Rép. Fédérale islamique)</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré de formation générale (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Congo (Rép. démocratique du)</b>	◆ – Diplôme d'État (Diplôme d'Études Secondaires du Cycle Long) (voir tableau ci-dessus). Moyenne minimum exigée 75/100.
<b>Congo (Rép. populaire du)</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré de formation générale (voir tableau ci-dessus)- Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Corée du Nord</b>	◇ – BA ou B.Sc.
<b>Corée du Sud</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (High School Certificate of Graduation) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.

<b>Costa Rica</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Titulo de Bachiller en Educacion Media) de type Rama Académica, Modalidad Ciencias y Letras. Moyenne minimum exigée: 78/100.
<b>Côte d'Ivoire</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Croatie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Svjedodzba o Završnom Ispitu-Maturi</li> <li>• Svjedodzba o Maturi</li> <li>• Svjedodzba o Završnom Srednjem Obrazovanju</li> </ul> Ces trois diplômes doivent être accompagnés de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Cuba</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diploma de Bachiller en Ciencias y Letras), accompagné du relevé des notes des 3 années de la Preuniversitaria (Boleta de grado = 10, 11 et 12 <sup>e</sup> année). Moyenne minimum exigée: 80/100.
<b>Danemark</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Studentereksamensbevis matematisk linje, ou sproglig linje (voir tableau ci-dessus). Les 6 sujets doivent faire partie des examens ou de l'enseignement des 2 dernières années.
<b>Dominicaine (République)</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diploma de Titulo de Bachiller tradicional) en: <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Ciencias y Letras;</li> <li>b. Ciencias Fisicas y Matematicas;</li> <li>c. Ciencias Fisicas y Naturales.</li> </ul> Moyenne minimum exigée: 70/100.
<b>Égypte</b>	◆ – General Secondary School Certificate de formation générale (voir tableau ci-dessus). Moyenne minimum exigée: 75/100.
<b>El Salvador</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Titulo de Bachiller Academico). Moyenne minimum exigée: 8/10.
<b>Émirats arabes unis</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Shahadat A-Thawasiya Al-Amma). Moyenne minimum exigée: 70/100.
<b>Équateur</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Titulo de Bachiller en Humanidades ou Ciencias (fisico-matematicas ou quimico-biologicas). Moyenne minimum exigée: 18/20.
<b>Erythrée</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Eritrean Secondary School Certificate Examination) + deux semestres d'études universitaires réussies dans une université et un programme reconnu par l'UNIGE.
<b>Espagne</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bacchillerato Unifacado y Polivalente (BUP) + COU + Prueba de Aptitud para el Acceso a la Universidad. À défaut de cette dernière: examens de Fribourg.</li> <li>• Bacchillerato (LOGSE) + Prueba de Aptitud para el Acceso a la Universidad. À défaut de cette dernière: examens de Fribourg.</li> </ul>
<b>Estonie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Gümnaasiumi lõputunnistus) accompagné de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>États-Unis</b>	◇ – High School Diploma et deux années d'études réussies dans une université et une orientation et un programme reconnu par l'UNIGE. ◇ – High School Diploma et réussite de 5 Advanced Placement Tests. Les 5 sujets doivent inclure 2 langues, les mathématiques, l'histoire et un sujet de sciences (chimie, biologie ou physique). Note minimum exigée des AP Tests: 3.

Tableau des branches exigées par l'Université

Catégories	Branches
1. Langue principale	Langue maternelle
2. Deuxième langue	Français, Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Russe, Grec, Latin
3. Mathématiques	
4. Sciences naturelles	Biologie, Chimie, ou Physique
5. Sciences sociales et humaines	Géographie, Histoire, ou Économie/Droit
6. Choix libre	Une branche de la catégorie 2, 4 ou 5

<b>Éthiopie</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Ethiopian School Leaving Certificate): moyenne minimum exigée: 70/100 + 2 semestres d'études universitaires réussies dans une université et une orientation et un programme reconnu par l'UNIGE.
<b>Finlande</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Ylioppilastutkintotodistus ou Studentexamensbetyg). Ces titres doivent comprendre 2 langues, 1 sujet de mathématiques, 1 sujet de sciences naturelles, un sujet de sciences sociales et humaines et 1 sujet à choix (voir tableau ci-dessus), et doivent être accompagnés de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>France</b>	Baccalauréat général, séries L, ES, S. Moyenne minimum exigée: 12/20.
<b>Gabon</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré, Série A (philosophie et lettres), Série C (mathématiques et sciences physiques) ou Série D (mathématiques et sciences de la nature). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Gambie</b>	◆ – Senior Secondary School Certificate (3 O Level and 3 A Level) comportant les 6 sujets mentionnés dans le tableau ci-dessus. Note minimum exigée: C pour les 6 sujets.
<b>Géorgie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Sashualo skolis atestati) de formation générale + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Ghana</b>	◆ – Senior Secondary School Certificate comportant 6 sujets (voir tableau ci-dessus). Note minimum exigée: C (good) pour tous les sujets.
<b>Grande-Bretagne</b>	◇ – <b>Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord:</b> Diplôme de fin d'études secondaires comportant au moins 6 sujets (voir tableau ci-dessus) dont: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sujets en GCSE <b>O Level</b> (Ordinary Level General Certificate of Secondary Education)</li> <li>• + 1 autre sujet GCE <b>AS Level</b> (Advanced Subsidiary General Certificate of Education)</li> <li>• + 3 autres sujets GCE <b>A Level</b> (Advanced Level General Certificate of Education) dont un sujet en sciences (mathématiques, chimie, physique ou biologie). Note minimum exigée pour chaque branche (GCE et GCSE): C.</li> </ul> ◇ – <b>Écosse:</b> Scottish Certificate of Education (S.C.E.) comportant 6 sujets indépendants, dont 3 Higher Grade. Les 6 sujets doivent inclure 2 langues, l'histoire ou la géographie et un sujet mathématiques/sciences. Note minimum exigée: C.
<b>Grèce</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Apolitirio(n) d'un Lykio) de formation générale accompagné de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Guatemala</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diploma de Bachiller en Ciencias y Letras). Moyenne minimum exigée: 80/100.



<b>Guinée</b>	◆ – Baccalauréat, deuxième partie, option sciences expérimentales, sciences mathématiques ou sciences sociales, accompagné de l'attestation de réussite aux examens d'admission universitaire. Mention minimum exigée au baccalauréat: « bien » (14/20).
<b>Haïti</b>	◆ – Baccalauréat, deuxième partie (Certificat ou Diplôme de fin d'études secondaires). Moyenne minimum exigée: 7,5/10.
<b>Honduras</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Titulo de Bachiller en Ciencias y Letras). Moyenne minimum exigée: 75/100.
<b>Hong Kong</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Hong Kong Certificate of Education/HKCEE) comportant 7 sujets (dont 6 présentés lors d'une seule session), dont 6 dans les branches de formation générale + Hong Kong Advanced Level Examination (HKALE) comportant: 1) 2 AL (Advanced Level), dont 1 AL en mathématiques ou sciences naturelles <b>ou</b> 2) 1 AL + 2 AS (Advanced Subsidiary) (AL et AS autres qu'anglais et chinois), avec soit 1 AL en mathématiques ou sciences naturelles soit 2 AS en mathématiques et en sciences naturelles. <b>ou</b> 3) 4 AS (autres qu'anglais et chinois) avec 2 AS en mathématiques et en sciences naturelles. Note minimum exigée (HKCEE et HKALE): C.
<b>Hongrie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Gimnaziumi érettségi bizonyítvány) accompagné de l'attestation de réussite de l'examen d'admission aux universités hongroises dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Île Maurice</b>	◇ – General Certificate of Education (cf. Grande Bretagne). Baccalauréat général français, séries L, ES, S. Moyenne minimum exigée: 12/20.
<b>Inde</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (en 12 ans) (Higher Secondary School Certificate ou Higher School Certificate ou All India Senior School Certificate ou Indian School Certificate) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Indonésie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Surat Tanda Tamat Belajar/STTB) de la SMU (Sekolah Menengah Umum, Tingkat Atas), dans l'orientation IPA (avec certificat d'authenticité établi par le Ministère de l'éducation) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Irak</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Sixth Form Baccalaureat (Adadiyah), obtenu en 12 ans. Moyenne minimum exigée: 75/100.
<b>Iran</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diplom Metevaseth) obtenu en 3 ans, moyenne minimum exigée: 15/20 + certificat préuniversitaire accompagné de l'attestation de réussite de l'examen d'admission interuniversitaire iranien.
<b>Irlande</b>	◇ – Leaving Certificate of the Department of Education, comprenant 6 sujets (voir tableau ci-dessus) dont 3 Higher Level. Note minimum: C exigée pour les 6 sujets.
<b>Islande</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Studentsprof des Gymnases): • Menntaskolinn i Reykjavik, • vid Hamrahlid (Reykjavik), • vid Sund (Reykjavik), i Kopavogi, • ao Laugarvatni, • a Egilsstöðum dans les orientation suivantes: a. Section langues; b. Section mathématiques; c. Section sciences.

Tableau des branches exigées par l'Université

Catégories	Branches
1. Langue principale	Langue maternelle
2. Deuxième langue	Français, Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Russe, Grec, Latin
3. Mathématiques	
4. Sciences naturelles	Biologie, Chimie, ou Physique
5. Sciences sociales et humaines	Géographie, Histoire, ou Économie/Droit
6. Choix libre	Une branche de la catégorie 2, 4 ou 5

<b>Israël</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Teudat Bagrut) comportant 8 branches principales incluant 2 langues, les mathématiques, 1 sujet de sciences naturelles, l'histoire et/ou géographie et 1 sujet à choix (voir tableau ci-dessus). Moyenne minimum exigée: 7/10. Le diplôme doit être accompagné de l'attestation de réussite du Psychometric Test et de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Italie</b>	◇ – Jusqu'en 1998: Diploma di Maturità Classica, Scientifica, Linguistica ou Diploma di Licenza d'un Liceo Linguistico. ◇ – Depuis 1999: Diploma di superamento dell'esame di stato conclusivo dei corsi di studio (tipo classico, tipo scientifico, tipo linguistico, tipo economico).
<b>Jamaïque</b>	◆ – General Certificate of Education Advanced level comportant 6 sujets dont 3 A Level (voir tableau ci-dessus). Note minimum exigée: C pour tous les sujets.
<b>Japon</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Kotogakko) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Jordanie</b>	◆ – General Secondary Education Certificate, Literary ou Scientific Stream. Moyenne minimum exigée: 80/100.
<b>Kazakhstan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Orta bilim turaly attestat) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Kenya</b>	◆ – Kenyan Certificate of Secondary Education avec 6 sujets (voir tableau ci-dessus). Note minimum exigée: B.
<b>Kirghizistan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Orto bilim zöndündö attestat) de formation générale + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Koweït</b>	◆ – General Secondary School Certificate, Literary ou Science Section. Moyenne minimum exigée: 80/100.
<b>Laos</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Baccalauréat) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Lettonie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Atestats par viedo izglitibu) + l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Liban</b>	◆ – Baccalauréat libanais. Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Liberia</b>	◆ – Senior High School Certificate avec une moyenne minimum de 14/20.
<b>Libye</b>	◆ – General Secondary Education Certificate. Moyenne minimum exigée: 80/100.
<b>Liechtenstein</b>	– Diplôme d'études secondaires supérieures (Maturitätszeugnisse du gymnase liechtensteinois).

<b>Lituanie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Brandos Atestatas) A ou S accompagné de l'attestation d'admission d'une université du pays dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Luxembourg</b>	– Diplôme de fin d'études secondaires, enseignement classique et moderne.
<b>Macao</b>	◇ – B.A. ou B.Sc.
<b>Macédoine</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Svidetelstvo za polozen završen ispit</li> <li>• Svidetelstvo za završeno sredno obrazovanie</li> <li>• Diploma za polozen završen ispit</li> <li>• Diplomë për dhënie e provimit të pjekurisë</li> </ul> Ces diplômes doivent être accompagnés de l'attestation d'admission d'une université du pays dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Madagascar</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Malaisie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Sijil Pelajaran Malaysia/SPM) comprenant au moins 8 sujets (voir tableau ci-dessus) + Sijil Tinggi Persokohlahan (STPM), comprenant 3 sujets de culture générale, (dont 1 en mathématiques ou sciences naturelles), note minimum (SPM + STPM): C + attestation d'une place d'études dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou attestation d'une place d'études dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Mali</b>	◆ – Baccalauréat Malien, 2 <sup>e</sup> partie (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Malte</b>	◇ – General Certificate of Education (cf. Grande-Bretagne). ◇ – Matriculation Certificate (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée au 2 branches en A-Level: « Distinction ou Merit ».
<b>Maroc</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Mauritanie</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Mexique</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (voir tableau ci-dessus) (Certificado de Bachillerato). Mention minimum exigée: « bien (B) » (8/10).
<b>Moldavie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diploma de absolvire al invatamintului mediu general</li> <li>• Diploma de bacalaureat al invatamintului secundar general</li> <li>• Atestat de studii medii de cultura generala</li> </ul> Ces diplômes doivent être complétés par 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Mongolie</b>	◇ – B.A ou B.Sc
<b>Mozambique</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Certificado de Habilitações Literarias). Moyenne minimum 14/20 + réussite de l'examen d'admission dans une université publique du pays.
<b>Myanmar</b>	◇ – B.A. ou B.Sc
<b>Népal</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Higher Secondary Certificate</li> <li>• School Leaving Certificate + Proficiency Certificate</li> </ul>

Tableau des branches exigées par l'Université

Catégories	Branches
1. Langue principale	Langue maternelle
2. Deuxième langue	Français, Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Russe, Grec, Latin
3. Mathématiques	
4. Sciences naturelles	Biologie, Chimie, ou Physique
5. Sciences sociales et humaines	Géographie, Histoire, ou Économie/Droit
6. Choix libre	Une branche de la catégorie 2, 4 ou 5

	+ 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Nicaragua</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diploma de Conclusión de Estudios del Ciclo Diversificado de Bachillerato). Moyenne minimum exigée: 75/100.
<b>Niger</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Nigéria</b>	◆ – Senior School Certificate, comprenant au moins 8 sujets indépendants (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: 5 « good » et 2 « credit ».
<b>Norvège</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Vitnemal videregående opplæring) de formation générale comprenant les sujets suivants: 2 langues, 1 sujet de mathématiques, 1 sujet de sciences naturelles, 1 sujet d'histoire et/ou géographie, d'Économie/Droit et 1 sujet à choix (voir tableau ci-dessus).
<b>Nouvelle-Zélande</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Sixth Form Certificate) comprenant 6 sujets (voir tableau ci-dessus) accompagné du New Zealand Higher School Certificate et University Entrance, Bursaries and Scholarships Examination comportant au moins 3 branches de culture générale. Moyenne minimum exigée à l'examen d'admission: 250 points. À défaut des 250 points: compensation par 2 années d'études universitaires dans la même filière que celle choisie à l'UNIGE, si changement d'orientation: examens de Fribourg.
	<b>ou dès 2004:</b>
	◇ – Sixth Form Certificate avec 6 branches (voir tableau ci-dessus) + NCEA (National Certificate of Education Achievement) <b>level 3</b> accompagné de « University Entrance » dans la même filière que celle choisie à l'UNIGE, si changement d'orientation: examens de Fribourg.
<b>Oman</b>	◇ – B.A. ou B.Sc.
<b>Ouganda</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Uganda Advanced Certificate of Education). Note/Mention minimum exigée: « bien » ou C pour les 6 sujets. (voir tableau ci-dessus).
<b>Ouzbékistan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Attestat) de formation générale + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Pakistan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Higher Secondary (School) Certificate (HSC) ou Intermediate (Examination) Certificate ou Provisional Certificate) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Palestine</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (West Bank: Tawjihi/General Secondary Education Certificate), Literary ou Scientific Stream. Moyenne minimum exigée: 80/100. ◆ – Bande de Gaza: Thanaweya A'ama (General Secondary School Certificate Examination). Moyenne minimum exigée: 75/100.

<b>Panama</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Titulo de Bachiller en Ciencias ou en Letras ou en Letras y Ciencias). Moyenne minimum exigée: 4/5. Ces diplômes doivent être accompagnés de l'attestation de réussite du Curso de Orientación.
<b>Paraguay</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Titulo de Bachiller en Humanidades y Ciencias). Moyenne minimum exigée: 7,5/10 ou 3/5.
<b>Pays-Bas</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (V.W.O. (Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs) d'un Gymnase ou d'un Athénée, comprenant 2 langues, 1 sujet de mathématiques, 1 sujet de sciences naturelles, 1 sujet d'histoire et/ou géographie ou économie/droit et 1 sujet à choix (voir tableau ci-dessus).
<b>Pérou</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Certificado Oficial de Estudios de Educacion Secundaria/quinto ano). Moyenne minimum exigée au certificat: 15/20. Ce diplôme doit être accompagné de l'attestation officielle de la réussite des classes I à V de l'Educación Secundaria et de l'attestation de réussite de l'examen d'admission universitaire du Pérou.
<b>Philippines</b>	◇ – B.A. ou B.Sc.
<b>Pologne</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Swiadectwo Dojrzalosci liceum ogolnoksztalacacego) + attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Portugal</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Certificado de fim de Estudos Secundarios) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>République Centrafricaine</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée « bien » (14/20).
<b>Roumanie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diploma de Bacalaureat) de formation générale + attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Russie (Fédération de)</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Attestat o srednem (polnom) obshchem obrazovanii) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Rwanda</b>	◆ – Diplôme de Fin d'Études Secondaires ou diplôme en Humanités Générales (voir tableau ci-dessus). Moyenne minimum exigée: 75/100.
<b>Saint-Marin</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Diploma di superamento dell'esame di stato conclusivo dei corsi di studio, tipo classico, tipo scientifico, tipo linguistico, tipo economico).
<b>Sénégal</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Serbie et Montenegro (Union de)</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diploma o polozenom završenom ispitu</li> <li>• Diploma o polozenom maturalskom ispitu</li> <li>• Diplomë për Kryerjen e shkollës së mesme të përgjithshme – gjimnazin.</li> </ul> Ces diplômes doivent être accompagnés de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.

Tableau des branches exigées par l'Université

Catégories	Branches
1. Langue principale	Langue maternelle
2. Deuxième langue	Français, Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Russe, Grec, Latin
3. Mathématiques	
4. Sciences naturelles	Biologie, Chimie, ou Physique
5. Sciences sociales et humaines	Géographie, Histoire, ou Économie/Droit
6. Choix libre	Une branche de la catégorie 2, 4 ou 5

<b>Sierra Leone</b>	◆ – G.C.E. comportant 6 sujets (voir tableau ci-dessus) dont 3 Advanced Level et l'attestation de réussite de l'examen d'admission universitaire de Sierra Leone. Note minimum exigée: C pour tous les sujets.
<b>Singapour</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Singapore-Cambridge General Certificate of Education) comprenant 6 sujets (voir tableau ci-dessus), dont 3 GCE A Level (dont 1 en mathématiques ou sciences naturelles) et 3 GCSE O Level. Note minimum exigée pour chaque branche: C + attestation d'une place d'études dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou attestation d'une place d'études dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Slovaquie (République de)</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Vysvedenie o maturitnej skuske-gymnazium) accompagné de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Slovénie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Maturitetno spricevalo) + l'attestation d'admission d'une université du pays dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Somalie</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Secondary School Leaving Certificate). Moyenne minimum exigée: 80/100 + 2 semestres d'études universitaires réussies dans une université, une orientation et un programme reconnu par l'UNIGE.
<b>Soudan</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Sudan School Certificate). Moyenne minimum exigée: 80/100 + 2 semestres d'études universitaires réussies dans une université, une orientation et un programme reconnu par l'UNIGE.
<b>Sri Lanka</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Sri Lankan General Certificate of Education), comprenant 6 sujets (voir tableau ci-dessus), dont 3 GCE A Level (dont 1 en mathématiques ou sciences naturelles) et 3 GCSE O Level. Note minimum exigée pour chaque branche: C + attestation d'une place d'études dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou attestation d'une place d'études dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Suède</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures Slutbetyg Gymnasieskolan (le programme réduit « mindre » n'est pas reconnu) comprenant les 6 sujets mentionnés dans le tableau ci-dessus, soit aux examens, soit dans l'enseignement des 2 dernières années. Le diplôme de fin d'études secondaires doit être accompagné de l'attestation d'admission d'une université du pays d'origine dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Suisse</b>	– Voir page 10.
<b>Syrie</b>	◆ – Secondary School Leaving Certificate ou Baccalauréat. Moyenne minimum exigée: 70/100.
<b>Taiwan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Senior High School Leaving Certificate) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.

<b>Tadjikistan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Attestat dar borai ma « lumoti mijona ») de formation générale + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Tanzanie</b>	◆ – Advanced Certificate of Secondary Education (ACSE) comportant 6 sujets indépendants dont 3 A Level (voir tableau ci-dessus). Note minimum exigée: C pour tous les sujets.
<b>Tchad</b>	◆ – Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré (tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Tchèque (République)</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Vysvedceni o maturitni zkousce Gymnazium) accompagné de l'attestation de réussite de l'examen d'admission universitaire tchèque dans l'orientation choisie à l'UNIGE. À défaut de l'attestation ou de la même orientation: examens de Fribourg.
<b>Thaïlande</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Mathayom 6) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Togo</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement du Troisième Degré (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Tunisie</b>	◆ – Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire (voir tableau ci-dessus). Mention minimum exigée: « bien » (14/20).
<b>Turkménistan</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (voir tableau ci-dessus) (Attestat + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Turquie</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires générales (Devlet) Lise Diploması) de formation générale d'une école secondaire suivante: Genel ou Fen ou Anadolu + l'attestation de réussite de l'examen d'admission (délivré en juin) dans une université reconnue et dans une voie d'études académique (ÖSS-Sınav Sonuç Belgesi): <ul style="list-style-type: none"> <li>• avec 185 points dans 3 types de points avec coefficient 0,3 (SÖZ, SAY, EA, DİL) comprenant au moins 1 type avec 270 points et plus.</li> <li>• avec 185 points dans 3 types de points avec coefficient 0,3 (SÖZ, SAY, EA, DİL) comprenant au moins 1 type entre 185 et 269 points + examens de Fribourg.</li> </ul>
<b>Ukraine</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures ( voir tableau ci-dessus) (Attestat pro Povnu Zagal'nu Sersdniu Osvitu) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres d'études universitaires dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Uruguay</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Bachillerato, orientacion científica ou humanistica). Moyenne minimum exigée: 4/6.
<b>Vénézuela</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Titulo de Bachiller en Ciencias ou Humanidades). Moyenne minimum exigée: 14/20. Ces diplômes doivent être accompagnés de la Prueba de Aptitud Academica.
<b>Vietnam</b>	◇ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Bang Tu Tai Pho Thong Trung Hoc) + 4 semestres d'études universitaires dans l'orientation choisie à l'UNIGE ou 4 semestres dans une autre orientation + examens de Fribourg.
<b>Yemen</b>	◆ – General Secondary Education Certificate (voir tableau ci-dessus). Moyenne minimum exigée: 80/100.
<b>Zambie</b>	◆ – Diplôme d'études secondaires supérieures (Zambian School Certificate) (voir tableau ci-dessus). Note minimum exigée: C.

Tableau des branches exigées par l'Université

Catégories	Branches
1. Langue principale	Langue maternelle
2. Deuxième langue	Français, Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Russe, Grec, Latin
3. Mathématiques	
4. Sciences naturelles	Biologie, Chimie, ou Physique
5. Sciences sociales et humaines	Géographie, Histoire, ou Économie/Droit
6. Choix libre	Une branche de la catégorie 2, 4 ou 5

ou

◆ – (International) General Certificate of Secondary Education (I) G.C.S.E.) s'il comporte au moins 6 branches d'enseignement (voir tableau ci-dessus) dont 3 GCE A Level (dont 1 branche en mathématiques ou sciences naturelles), 1 GCE AS Level et 2 GCSE.  
Note minimum pour tous les sujets: C.

**Zimbabwe**

◆ – (International) General Certificate of Secondary Education (I) G.C.S.E.) s'il comporte au moins 6 branches d'enseignement (voir tableau ci-dessus) dont 3 GCE A Level (dont 1 branche en mathématiques ou sciences naturelles), 1 GCE AS Level et 2 GCSE.  
Note minimum pour tous les sujets: C.

## 5.4 Diplômes internationaux

◇ **Baccalauréat européen** (voir tableau ci-dessus).  
Certificat de maturité de l'École européenne.

◇ **Baccalauréat international** (voir tableau ci-dessus).  
Trois examens en option forte et trois examens en option moyenne avec les branches indiquées dans le tableau ci-dessus. Moyenne minimum exigée: 32 points (sans les points de bonification).

### Autres diplômes

Fournissez les informations les plus précises possibles dans votre dossier d'immatri-culation, notamment: la liste des branches avec leur taux horaire par semaine pour les trois dernières années du diplôme secondaire.

Les titulaires des diplômes mentionnés ci-dessus sont soumis au paiement de l'émo-lument d'inscription (voir page 4) quelle que soit leur nationalité. Ils sont également soumis à l'examen de français selon les conditions énumérées pages 29-30.

## 6. Candidat-e-s dépourvu-e-s de certificat de maturité

Les candidat-e-s titulaires d'un diplôme non conforme aux titres exigés peuvent soumettre leur dossier de candidature s'ils-elles remplissent les conditions suivantes :

1. Avoir respecté le délai d'immatriculation arrêté au 31 janvier pour ce type d'admission.
2. Être de nationalité suisse ou être titulaire d'un permis de séjour pour activité lucrative depuis 5 ans au moins.
3. Être âgé-e de 25 ans révolus au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre.
4. Justifier de l'exercice d'une activité professionnelle régulièrement déclarée à plein temps pendant trois ans au moins (les périodes d'apprentissage ne sont pas prises en considération).
5. Faire preuve des aptitudes nécessaires selon les modalités fixées dans un règlement interne tenant compte des exigences spécifiques à chaque faculté ou école.

Les études de médecine et de pharmacie ne sont pas ouvertes aux candidat-e-s titulaires d'un diplôme non-conforme aux titres exigés.

Les candidat-e-s déposeront, dans les délais impartis, une demande d'immatriculation auprès de l'Espace administratif des étudiant-e-s. Le fait de satisfaire aux exigences imposées par les facultés et école concernées **ne donne accès qu'à cette seule faculté ou école**. Aucun changement ultérieur de faculté ou école ne sera accepté.

## 7. Conditions particulières aux facultés et écoles

### Faculté des sciences économiques et sociales

Candidatures aux Diplômes d'études approfondies et au Doctorat

Les dossiers de candidatures aux différents programmes de Diplômes d'études approfondies (postgrade) ainsi qu'au Doctorat doivent parvenir à l'Espace administratif des étudiant-e-s (adresse page 7) selon le calendrier ci-après :

1. Gradué-e-s d'universités suisses et/ou étrangères
  - Dossiers de candidatures reçus avant le 1<sup>er</sup> mars : réponses adressées aux candidat-e-s jusqu'à fin avril.
  - Dossiers de candidatures reçus avant le 1<sup>er</sup> juin : réponses adressées aux candidat-e-s jusqu'à fin juillet.
2. Gradué-e-s d'universités suisses uniquement
  - Dossiers de candidatures reçus avant le 1<sup>er</sup> septembre : réponses adressées aux candidat-e-s jusqu'à fin septembre.

### Faculté de médecine

- Accès au diplôme fédéral de médecin et de dentiste pour les candidat-e-s de nationalité suisse titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale, d'un certificat de maturité fédérale, ou d'un titre jugé équivalent.
- Le-la candidat-e étranger-ère (y compris de l'Union européenne) doit répondre aux conditions suivantes :
  - être domicilié-e en Suisse avec ses parents titulaires d'un permis de travail depuis 5 ans au moins (s'il-elle est mineur-e);
  - ou être titulaire lui-elle-même d'un permis de travail suisse depuis 5 ans;
  - ou avoir obtenu l'asile politique en Suisse;
  - ou avoir des parents bénéficiant du statut de diplomate en Suisse;
  - ou être titulaire d'un livret G (frontalier) depuis au moins 5 ans ou avoir des parents titulaires d'un tel livret depuis au moins 5 ans. La notion de « frontalier » s'applique aux communes françaises considérées comme frontalières par les autorités genevoises pour la délivrance d'autorisations de travail. La liste des ces communes figure sur le site de l'Office cantonal de la population (<http://www.ge.ch/ocp/zone.html>);
  - ou être titulaire d'un certificat de maturité gymnasiale ou fédérale ou d'un titre jugé équivalent par la Commission fédérale de maturité.

**Les candidat-e-s doivent remplir toutes les formalités indiquées et respecter scrupuleusement le calendrier suivant :**

**15 février 2005 :** Préinscription obligatoire auprès de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), à Berne (formulaires disponibles pour les ayants-droit auprès de l'Espace administratif des étudiant-e-s). Les formulaires renvoyés à la CRUS après le 15 février 2005 ne pourront pas être pris en considération.

**Fin mars 2005:** L'Espace administratif des étudiants-e-s fera parvenir par courrier à tous-toutes les candidat-e-s un formulaire de demande d'immatriculation – inséré dans la brochure des Conditions d'immatriculation – ou une demande de changement de faculté pour les étudiants déjà immatriculés à l'Université de Genève.

**1<sup>er</sup> juin 2005:** Les candidat-e-s devront avoir renvoyé à cette date au plus tard à l'Espace administratif des étudiant-e-s leur dossier complet d'immatriculation comprenant notamment le formulaire de demande d'immatriculation ou de changement de faculté.

**15 août 2005:** Dernier délai pour que les candidat-e-s confirment ou retirent leur inscription en renvoyant à l'Espace administratif des étudiant-e-s **la carte rose** qui leur sera adressée par la CRUS. Ce n'est qu'après réception de cette carte rose de confirmation que l'étudiant-e recevra une attestation d'immatriculation avec toutes les informations au verso.

### Équivalences

Les candidat-e-s désirant faire valoir des acquis universitaires en Faculté de médecine s'adresseront directement au secrétariat de la faculté (adresse voir page 32).

### Faculté de droit

1. Inscription au certificat en droit transnational:
  - 4 semestres d'études de droit;
  - avoir obtenu les certificats suivants: Kleine Scheine (droit civil, droit pénal, droit public) ou attestation d'examen intermédiaire (Zwischenprüfungs-Zeugnis).
2. Inscription (sans certificat):
  - au moins 3 semestres d'études de droit.

### Faculté des lettres

- Bonne connaissance de la langue française pour les étudiant-e-s non francophones.
- Latin/grec: les candidat-e-s à un *Bachelor* dont le diplôme de fin d'études secondaires ne comporte pas d'examen terminal de latin et/ou de grec doivent, selon les branches choisies, acquérir une attestation d'initiation à cette (ces) langue(s).
- Au moins un module dans chacun des cursus de *Bachelor* et de *Master* doit être enseigné en français.

### École de langue et de civilisation françaises (ELCF)

- L'École n'accepte pas les étudiant-e-s qui débutent dans l'apprentissage de la langue française. L'ELCF n'apporte des connaissances que dans l'approfondissement de la langue française.
- **Des cours d'appui** destinés aux étudiant-e-s régulier-ère-s ou en programme d'échange de l'Université qui souhaitent améliorer leur connaissance du français sont organisés par l'École. Ces étudiants s'adressent directement au secrétariat de l'École (adresse voir page 32).

### Diplôme d'études spécialisées en didactique du français langue étrangère (DESFLE)

Ce diplôme s'adresse à des étudiant-e-s qui se destinent à l'enseignement du français langue étrangère pour adultes. Les participants sont:

- prioritairement des étudiants ou enseignants non-francophones, possédant une excellente maîtrise du français oral et écrit et ayant réussi au minimum deux années d'études universitaires à l'Université de Genève ou dans d'autres universités.
- des étudiants francophones qui ont accompli deux années d'études universitaires réussies (de préférence à la Faculté des lettres, à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ou à l'École de traduction et d'interprétation).

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le site [www.unige.ch/lettres/elcf](http://www.unige.ch/lettres/elcf).

- Les demandes doivent être adressées directement au secrétariat de l'École (adresse voir page 32) **avant le 15 mai**. (e-mail: [massia.kaneman@lettres.unige.ch](mailto:massia.kaneman@lettres.unige.ch)).
- Les candidats retenus doivent déposer une demande d'immatriculation accompagnée de la lettre d'inscription au DESFLE auprès de l'Espace administratif des étudiant-e-s (adresse voir page 32) **avant le 1<sup>er</sup> juillet**.

### École de traduction et d'interprétation

- Les demandes doivent être adressées directement à l'École **avant le 31 janvier**.
- Les étudiant-e-s candidat-e-s à l'inscription à l'École de traduction et d'interprétation doivent préalablement réussir l'examen d'admission prévu par le règlement de l'École. Cet examen est éliminatoire et se tient exclusivement à Genève.

\* Voir le détail des épreuves dans le «Guide de l'étudiant traducteur et interprète».

Les candidat-e-s titulaires d'un diplôme étranger soumis-es aux examens pour porteurs de diplôme étranger (examens de Fribourg) et qui souhaiteraient se réorienter, après échec à l'examen d'admission à l'ETI, vers une autre faculté de l'Université doivent d'abord passer les examens de Fribourg et les réussir.

### École d'éducation physique et de sport (EEPS)

- Pour commencer les études à l'EEPS, il est nécessaire de réussir préalablement un examen d'admission. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le site <http://www.medecine.unige.ch/eeeps/>
- Les demandes d'inscription à l'examen d'admission doivent être adressées directement au secrétariat de l'École (adresse voir page 32) **avant le 15 avril** (e-mail: [eeeps@medecine.unige.ch](mailto:eeeps@medecine.unige.ch)).
- Les candidat-e-s qui ont réussi l'examen doivent déposer une demande d'immatriculation (et une demande d'équivalences pour ceux qui désirent faire valoir des acquis universitaires) auprès de l'Espace administratif des étudiant-e-s (adresse voir page 32) **avant le 1<sup>er</sup> juillet**.

## 8. Examens pour porteurs de diplômes étrangers (examens de Fribourg)

Les étudiant-e-s titulaires d'un diplôme étranger soumis-es aux examens d'admission pour titulaires de diplômes étrangers, dits examens de Fribourg, (voir la liste des exigences par pays) doivent retourner leur dossier complet avant le 15 mars pour la session d'examens d'été et avant le 1<sup>er</sup> juin pour la session d'automne. Les formulaires d'inscription sont fournis par l'Université.

La session d'examens d'été se déroule du 29 juin au 8 juillet 2005.

La session d'examens d'automne se déroule du 5 octobre au 14 octobre 2005.

Aucun-e étudiant-e ne pourra s'immatriculer à l'Université de Genève avant d'avoir réussi les examens de Fribourg. Un second échec est éliminatoire. Ces examens ont lieu à Fribourg (Suisse) et les frais d'inscription se montent à 360 francs suisses.

### Renseignements

#### Secrétariat de la Commission des examens d'admission d'étudiant-e-s titulaires d'un diplôme étranger

Rue de Rome 2 – CH-1700 Fribourg

Tél.: ++41(0)26 347 16 16 – Fax: ++41(0)26 347 16 17

E-mail: secretariat@vkhs.ch – Internet: <http://www.vkhs.ch>

### Contenu

- Quatre branches obligatoires: français (écrit et oral), mathématiques (écrit et oral), anglais (écrit et oral), histoire – dont introduction au droit (oral)
- Une branche à option parmi les suivantes:
  1. physique (oral)
  2. chimie (oral)
  3. biologie (oral)
  4. géographie – dont introduction à l'économie (oral)

### Branches obligatoires

**Faculté des sciences:** 1 examen dans l'une des branches 1, 2 ou 3

**Faculté de médecine:** 1 examen dans l'une des branches 1, 2 ou 3

Pour l'**ELCF**, les étudiant-e-s doivent passer, en plus des examens de Fribourg, un test de classement qui n'est pas éliminatoire.

### Dispenses

Peuvent être, à titre exceptionnel, dispensé-e-s des examens d'admission de Fribourg, sur la base d'une analyse approfondie de leur dossier:

- 1) Les candidat-e-s qui répondent totalement à nos conditions d'immatriculation (moyenne qualifiée notamment) **et** qui ont réussi un parcours d'études d'au moins deux ans (120 crédits ECTS) dans une université et une orientation reconnues par notre Université, pour autant qu'ils poursuivent à Genève dans la même orientation que celle de leurs études antérieures.

- 2) Les candidats qui n'ont pas atteint la moyenne exigée à leur titre secondaire, mais qui ont obtenu un grade universitaire après des études d'une durée d'au moins trois ans (180 crédits ECTS) dans une université et une orientation reconnues.

Un cours d'introduction d'une durée d'un an à Fribourg prépare à ces examens. Dernier délai d'inscription: **30 juin 2005**.

Renseignements auprès du secrétariat des cours, tél. 026 347 16 16.

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible. Seuls les candidat-e-s qui ont déposé une demande d'immatriculation à l'Université de Genève peuvent s'inscrire au cours d'introduction et aux examens de Fribourg.

## 9. Examen de français

Une bonne connaissance du français est exigée pour l'admission à l'Université de Genève. Tous les candidats qui n'entrent pas dans l'une des trois catégories de dispenses ci-dessous sont soumis à l'examen de français, pour les études de *Bachelor* et de *Master* et en principe, pour les études approfondies.

Des informations complémentaires, notamment relatives aux exigences imposées aux candidats au doctorat et à certains diplômes d'études supérieures spécialisées peuvent être obtenues auprès de l'Espace administratif et des facultés, écoles, instituts (adresses voir page 32).

Sont dispensés de cet examen:

- a) les candidats qui ont suivi leur cursus d'études en français conduisant à un titre secondaire et/ou un grade universitaire en **Suisse, en France, ou dans les régions francophones du Canada, de la Belgique et du Luxembourg**.
- b) les candidats soumis aux examens pour porteurs de diplômes étrangers (examens de Fribourg), ces examens comportant un examen de français.
- c) Les titulaires des diplômes figurant dans la liste ci-dessous. Une copie du diplôme ou de l'attestation de réussite doit être jointe au dossier d'immatriculation.

**Nous incitons vivement les candidats et les candidates à passer dans leur pays de résidence les examens qui les dispensent de l'examen de français organisé par l'Université de Genève et dont la liste figure à la page 30.**

Les cas dans lesquels l'exigence de l'examen n'apparaît pas nécessaire sont tranchés sans recours par l'autorité universitaire.

Le-la candidat-e qui échoue à l'examen de français n'est pas admis-e à l'immatriculation. Un second échec à l'examen de français est éliminatoire.

Cet examen a lieu avant le début des cours, à fin septembre et/ou au début d'octobre. La date exacte est mentionnée sur l'attestation d'immatriculation envoyée aux candidat-e-s. Une somme de 100 francs suisses doit être versée pour se présenter à l'examen.

**Diplômes donnant droit à une dispense de l'examen de français**

- Diplôme Supérieur Langue et Culture Françaises délivré par l'Alliance française;
- Diplôme Supérieur d'Études Françaises Modernes délivré par l'Alliance française;
- Diplôme de Hautes Études Françaises (DHEF) délivré par l'Alliance française;
- DELF II (Diplôme d'Études de Langue Française);
- DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française);
- TCF4 avec 2 épreuves complémentaires au niveau 4 (ou TCF DAP, sous réserve);
- Certificat des cours d'été de l'Université de Genève;
- Attestations de réussite d'une année d'études complètes à:
  - l'École de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève;
  - l'Institut pratique de français de l'Université de Fribourg;
  - l'Institut de langue et de civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel;
  - l'École de français moderne de l'Université de Lausanne.

Un modèle d'examen de français peut être consulté à l'adresse suivante:

<http://www.unige.ch/lettres/elcf/exaadmmodele.html>

**10. Cours d'été/Cours de français pour non-francophones**

Ces cours se déroulent dans le cadre universitaire. Ils s'adressent à des étudiant-e-s non-francophones, de tous niveaux, qui désirent apprendre ou perfectionner le français. Ils sont ouverts à toute personne âgée d'au moins 17 ans. Aucun diplôme n'est exigé. Ils sont supervisés par les autorités universitaires de la Faculté des lettres et offrent, outre des cours de haut niveau, diverses activités culturelles.

**Cours de langue, de civilisation, de littérature**

Phonétique, stylistique, lecture de presse. Par séries de trois semaines (mi-juillet à début octobre)

Droits d'inscription: CHF 550.– pour 3 semaines.

**Cours accéléré**

de neuf semaines (mi-juillet à mi-septembre), intensifs, pour débutants.

Droits d'inscription: CHF 2500.–.

**Certificat de français**

Il est réservé aux étudiant-e-s très avancé-e-s qui ont suivi régulièrement au moins une série de 3 semaines. Il dispense de l'examen d'admission à l'Université, à l'exception de la théologie, des lettres et de l'École de traduction et d'interprétation.

**Adresse****Cours d'été – Université de Genève**

3, rue de Candolle – CH-1211 Genève 4

Tél. ++41(0)22 379 74 34 / 379 71 11 – Fax ++41(0)22 379 74 39

E-mail: [elcfete@unige.ch](mailto:elcfete@unige.ch) – internet: <http://coursete.unige.ch>



## 11. Adresses principales à l'Université de Genève

	Tél. ++41(0)22	Fax ++41(0)22
<b>Espace administratif des étudiant-e-s</b> 24, rue du Général-Dufour – 1211 Genève 4	022 379 71 11	022 379 79 34 <a href="http://www.unige.ch/dase/buimi">www.unige.ch/dase/buimi</a>
<b>Faculté des sciences</b> Sciences III – 30, quai Ernest-Ansermet – 1211 Genève 4	022 379 66 61	022 379 67 16 <a href="http://www.unige.ch/sciences">www.unige.ch/sciences</a>
<b>Faculté de médecine</b> CMU – 4 <sup>e</sup> étage – 1, rue Michel-Servet – 1211 Genève 4	022 379 50 12/13	022 379 50 02 <a href="http://www.unige.ch/medecine">www.unige.ch/medecine</a>
<b>École d'éducation physique et de sport</b> Site de Battelle – 7, rte de Drize – 1227 Carouge/Genève	022 379 00 27	022 379 00 35 <a href="http://www.medecine.unige.ch/eeps/">www.medecine.unige.ch/eeps/</a>
<b>Faculté des lettres</b> Uni Bastions – 3, rue de Candolle – 1211 Genève 4	022 379 73 16	022 379 10 29 <a href="http://www.unige.ch/lettres">www.unige.ch/lettres</a>
<b>École de langue et de civilisation françaises</b> Uni Bastions – 3, place de l'Université – 1211 Genève 4	022 379 74 33	022 379 76 81 <a href="http://www.unige.ch/lettres/elcf">www.unige.ch/lettres/elcf</a>
<b>Faculté des sciences économiques et sociales</b> Uni Mail – 40, bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4	022 379 80 14/16	022 379 99 19 <a href="http://www.unige.ch/ses">www.unige.ch/ses</a>
<b>Faculté de droit</b> Uni Mail – 40, bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4	022 379 84 19/20	022 379 84 15 <a href="http://www.unige.ch/droit">www.unige.ch/droit</a>
<b>Faculté autonome de théologie protestante</b> Uni Bastions – 3, place de l'Université – 1211 Genève 4	022 379 74 20	022 379 74 30 <a href="http://www.unige.ch/theologie">www.unige.ch/theologie</a>
<b>Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation</b> Uni Mail – 40, bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4	022 379 71 11	022 379 90 79 <a href="http://www.unige.ch/fapse">www.unige.ch/fapse</a>
<b>Institut d'architecture</b> Site de Battelle – 7, rte de Drize – 1227 Carouge/Genève	022 379 07 99	022 379 07 44 <a href="http://www.archi.unige.ch">www.archi.unige.ch</a>
<b>Institut européen de l'Université de Genève</b> 2, rue Jean-Daniel Colladon – 1204 Genève	022 379 78 50/51	022 379 78 52 <a href="http://www.unige.ch/ieug">www.unige.ch/ieug</a>
<b>École de traduction et d'interprétation</b> Uni Mail – 40, bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4	022 379 87 08/09	022 379 87 16 <a href="http://www.unige.ch/eti">www.unige.ch/eti</a>
<b>Cours d'été de langue française</b> 3, rue de Candolle – 1211 Genève 4	022 379 74 34	022 379 74 39 <a href="http://course.unige.ch">http://course.unige.ch</a>
<b>Instituts en relation avec l'Université de Genève</b>		
<b>Institut universitaire de hautes études internationales</b> 132, rue de Lausanne – CP 36 – 1211 Genève 21	022 908 57 00	022 908 57 10 <a href="http://www.hei.unige.ch">www.hei.unige.ch</a>
<b>Institut universitaire d'études du développement</b> 24, rue Rothschild – CP 136 – 1211 Genève 21	022 906 59 71	022 906 59 70 <a href="http://www.iued.unige.ch">www.iued.unige.ch</a>
<b>Institut œcuménique de Bossey</b> Château de Bossey – Bogis-Bossey — 1298 Céligny	022 960 73 00	022 960 73 10 <a href="http://www.wcc-coe.org/bossey">www.wcc-coe.org/bossey</a>
<b>Adresses utiles</b>		
<b>Service des allocations d'études et d'apprentissage</b> 1, rue Pécolat – Case postale 2179 – 1211 Genève 1	022 909 68 20	022 909 68 49 <a href="http://www.geneve.ch/bourses">www.geneve.ch/bourses</a>
<b>Office d'orientation et de formation professionnelle</b> 6, rue Prévost-Martin – Case postale 457 – 1211 Genève 4	022 705 01 11	022 705 04 60 <a href="http://www.geneve.ch/oofp">www.geneve.ch/oofp</a>
<b>Examens de Fribourg</b>		
<b>Secrétariat de la Commission des examens d'admission d'étudiant-e-s titulaires d'un diplôme étranger</b> 2, rue de Rome – CH 1700 Fribourg	026 347 16 16	026 347 16 17 <a href="http://www.vkhs.ch">www.vkhs.ch</a>